



Vendredi 30 novembre 2018
communiqué DE PRESSE

Développement durable

L'Agglo reçoit le label Cit'ergie pour son action en faveur de la transition énergétique.

Bonne nouvelle : l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie vient de décerner le label Cit'ergie à Valence Romans Agglomération. Ce prix valorise les collectivités les plus ambitieuses en matière de transition énergétique.

En décrochant le label Cit'ergie, l'Agglo affirme haut et fort son engagement en faveur du développement durable. Porté en France par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie, Cit'ergie est l'appellation française du label européen « *European Energy Award* ». Ce prix valorise les actions menées par les collectivités dans le cadre de leur stratégie pour la lutte contre le réchauffement climatique et l'adaptation à ses effets. Cit'ergie propose 3 niveaux de labellisation : Cit'ergie CAP (avec 35 % de taux d'engagement) - Cit'ergie (50 %) - Cit'ergie Gold (75 %).

Chacun de ces niveaux récompense les réalisations et engagements pris par la collectivité et l'encourage à progresser dans sa démarche. Initiée avec force dès 2016, la démarche ambitieuse de labellisation de l'Agglo lui a permis d'accéder directement au second palier « Cit'ergie » avec 58 % d'engagements réalisés, ce qui est un fait relativement rare. Pour recevoir le précieux sésame, les collectivités doivent déployer des actions dans six domaines :

- **Développement territorial** : rénovation des logements privés et du tertiaire, aménagement du territoire résilient, trame verte et bleue
- **Patrimoine de la collectivité** : construction et rénovation performante des bâtiments (l'Espace Jacques Brel sert de modèle aux opérations en cours)
- **Approvisionnement territorial en énergie, eau et assainissement** : développement des énergies renouvelables (photovoltaïque, éolien, méthanisation)
- **Mobilité** : des modes de transports plus respectueux de l'environnement (Libélo, bus roulant au gaz naturel écologique) ;
- **Organisation interne** : des équipes dédiées au développement durable et travaillant en transversalité : sensibilisation des nouveaux arrivants, recrutement d'un économiste pour les flux, formations au niveau national
- **Communication, coopération** : signature d'une charte agricole et forestière, programme d'éducation à l'environnement dans les écoles, mobilisation des entreprises, publication d'un rapport annuel sur le développement durable.

En France, sur les 150 collectivités engagées, seules 20% sont labélisées Cit'ergie. Un titre qu'arbore fièrement l'Agglo et qui s'ajoute à celui de Territoire à Énergie Positive Pour la Croissance Verte décerné en 2015 par l'État.

Le label Cit'ergie sera remis officiellement le 23 janvier 2019, à l'occasion des Assises Européennes de la Transition Énergétique à Dunkerque.

Inès Lopes
Chargée de communication / Relations presse
Service Communication
Valence Romans Agglo